

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO**

Date : Le 20 janvier 2022 à 18 h 30

Lieu : La réunion a eu lieu par TEAMS avec divers sites.

Présences : Nicole Arcand
Denis Boyer
Jules Duchesne
Michel Faucon, vice-président
Liliane Francis
Manon Henrie-Cadieux
Denis Labelle, président
Jeannette Labrèche
Clara McKinnon
Lucie Paquin
Michel Séguin, vice-président

Kaitlin Tremblay, élève conseillère
Gabrielle Ormandy, élève conseillère

Yves Laliberté, directeur de l'éducation
Patrick Cantin, directeur du service des installations
Lynn Fecteau, directrice du service des ressources humaines
Renée Baril, directrice du service des finances
Jamie Point, directeur des services informatiques
Guylaine Scherer, directrice du service des communications
April Rosenberger, surintendante de l'éducation
Natalie Joncas-Raymond, surintendante de l'éducation
Lynn Lauzon, adjointe administrative

Absences : Roger Brazeau
Brandon Bennett, élève conseiller

Invités : Patrick LaSalle, directeur de l'École publique Le Cœur du Nord
Yanik Boudreau, directeur de l'École secondaire publique Écho du Nord

1. OUVERTURE DE LA SESSION ET APPEL NOMINAL

Conseiller Labelle, président du Conseil, procède à l'ouverture de la session et à l'appel nominal à 18 h 35. Il constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES TRADITIONNELS

Conseiller Boyer procède à la lecture de la reconnaissance des territoires traditionnels.

3. LECTURE DE LA VISION/MISSION DU CONSEIL

Conseillère Labrèche procède à la lecture de la vision et mission du Conseil.

4. RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Conseiller Labelle, président du Conseil, invite les conseillers scolaires à partager une réflexion positive lors d'un tour de table.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 22-R-001 : 20-01-2022

Proposée par : M. Henrie-Cadieux

Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 20 janvier 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

7. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS

Aucune audition n'est présentée.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE D'ORGANISATION DU 3 DÉCEMBRE 2021

Résolution n° 22-R-002 : 20-01-22

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : L. Francis

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion annuelle d'organisation du 3 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE D'ORGANISATION DU 3 DÉCEMBRE 2021

Néant

10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2021

Résolution n° 22-R-003 : 20-01-22

Proposée par : J. Labrèche

Appuyée par : N. Arcand

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2021

Néant

12. RAPPORTS

12.1 Rapport de la direction de l'éducation

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation. Il fait le point sur le plan stratégique en précisant que les diverses

équipes continuent à cheminer vers les objectifs poursuivis pour l'année et que le processus d'élaboration du plan 2022-2027 est entamé. Au niveau de l'amélioration de l'efficacité organisationnelle, monsieur Laliberté confirme que nous procédons à l'évaluation en lien avec les écoles sécuritaires et bienveillantes ainsi qu'à une évaluation de la protection face aux *ransomware*.

En ce qui a trait à la réouverture des écoles et la COVID, le dossier exige de nombreuses rencontres et du travail en soirée et les fins de semaine de la part des membres du Comité de fonctionnement et des directions d'écoles.

Il passe ensuite la parole à madame A. Rosenberger qui fait un survol des différentes subventions qui sont allouées au CSPNE au niveau de l'enfance en difficulté. Elle explique que les allocations peuvent être utilisées à des fins très précises et que 4 subventions engendrent la soumission de rapports. Elle répond aux questions des membres.

12.2 Rapport des élèves conseillers élus et élèves conseillères élues

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à élève conseillère G. Ormandy. Elle fait sur le point sur une activité organisée par une élève du cours de leadership. Le but de l'activité était de faire une collecte de vêtements usagers et d'encourager les élèves de l'école à faire des achats « gratuits ».

Par la suite, élève conseillère K. Tremblay partage les grandes lignes d'une activité de cartes de Noël qui a été réalisée à l'École secondaire publique Nipissing-Ouest.

En dernier lieu, élève conseiller B. Bennett exprime le fait que les élèves de son école ont trouvé le dernier virage au virtuel très difficile. De plus, l'annulation des activités parascolaires a été une source de grande frustration pour les élèves de l'École publique Renaissance.

12.3 Présentation des directions d'école

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté. Il fait un retour sur la décision prise lors de la dernière réunion du Comité de gouvernance à l'effet que les présentations des directions doivent traiter des plans en place qui leur permettent d'atteindre les objectifs du plan stratégique. Chaque réunion du Conseil touchera une thématique différente et à cet effet, la rencontre de ce soir est axée sur le bien-être. Il cède ensuite la parole aux directions des écoles de la région de Kapuskasing qui font une courte présentation mettant en vedette les activités de rétention et de recrutement qui ont été mises en place afin de faire rayonner le sentiment d'appartenance et de bien-être au sein des écoles Le Cœur du Nord et Écho du Nord. Les activités touchent autant les élèves que les membres du personnel et l'objectif principal est de changer le « si j'y vais » à « lorsque j'y serai » ! La complicité entre les deux écoles est soulignée par plusieurs conseillers scolaires.

12.4 Procès-verbaux des conseils d'école

Le procès-verbal suivant a été soumis :

- École publique aux Quatre-Vents : le 14 octobre 2021

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal des réunions de conseil d'école.

13. **COMPTES RENDUS DES COMITÉS**

13.1 **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

L. Francis

Rapport de la réunion du 7 décembre 2021

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseillère Francis, vice-présidente du Comité consultatif de l'enfance en difficulté.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.2 **Comité des Ressources humaines**

L. Paquin

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des Ressources humaines.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.3 **Comité des services financiers**

L. Paquin

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des services financiers.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.4 **Comité informatique pédagogique intégré**

M. Faucon

Rapport de la réunion du 12 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseiller Faucon, président du Comité informatique pédagogique intégré.

Conseillère Arcand soulève le fait qu'il serait souhaitable de remplacer les chaises dans la salle du Conseil afin de maximiser le confort des gens qui participent à des réunions. La direction de l'éducation fera un suivi.

Résolution n° 22-R-004 : 20-01-2022

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : J. Duchesne

QUE le Conseil approuve l'option 2 du Plan de mise à jour de la salle du Conseil au siège social (président maintiendrait son emplacement actuel/achat de 2 télévisions de 86 po et placer les télévisions existantes de 65 po au centre de la table), jusqu'à une valeur maximale de 70 000 \$.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-005 : 20-01-2022

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil mandate l'administration d'entamer les démarches nécessaires afin d'effectuer une mise à jour de la salle du Conseil à l'École publique Renaissance.
ADOPTÉE

13.5 Comité des politiques

M. Faucon

Rapport de la réunion du 12 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseiller Faucon, président du Comité des politiques.

Résolution n° 22-R-006 : 20-01-2022

Proposée par : M. Séguin
Appuyée par : M. Faucon

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-séc-001 « Commotions cérébrales », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-007 : 20-01-2022

Proposée par : J. Labrèche
Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil approuve la politique/DA ENT-004 « Examen des installations scolaires », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-008 : 20-01-2022

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : L. Francis

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-adm-056 « Auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-009 : 20-01-2022

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil approuve la politique/DA INF-011 « Usage de téléphone cellulaire ou d'appareil sans fil lors de la conduite d'un véhicule », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-010 : 20-01-2022

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : M. Henrie-Cadieux

QUE le Conseil approuve la politique/DA ELE-adm-027 « Admission d'élèves sourds et malentendants », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-011 : 20-01-2022

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : M. Séguin

QUE le Conseil approuve la politique/DA CON-016 « Procédure des assemblées délibérantes », telle que révisée.
ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-012 : 20-01-2021

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil approuve la politique/DA RH-027 « Assiduité et absentéisme du personnel », telle que révisée.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-013 : 20-01-2021

Proposée par : J. Labrèche
Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve la politique/DA RH-009 « Santé et sécurité au travail », telle que révisée.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-014 : 20-01-2021

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : L. Francis

QUE le Conseil approuve la directive administrative RH-051 « Programme de gestion du retour au travail », telle que présentée.

ADOPTÉE

13.6 Comité ad hoc – renouvellement du plan stratégique

M. Séguin

Rapport de la réunion du 18 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseiller Séguin, président du Comité ad hoc pour le renouvellement du plan stratégique. Il présente les grandes lignes de la réunion qui a eu lieu le 18 janvier 2022.

Conseillère Paquin précise aussi que le comité cherche à recruter un nouveau membre, étant donné le retrait de conseillère Henrie-Cadieux. Le président du Conseil invite les conseillers et conseillères scolaires intéressés de faire parvenir un courriel à monsieur Y. Laliberté.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.7 Comité de gouvernance

D. Labelle

Rapport de la réunion du 3 décembre 2021

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.8 Comité ad hoc pour les effectifs au secondaire

M. Henrie-Cadieux

Rapport de la réunion du 13 décembre 2021

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseillère Henrie-Cadieux, présidente du Comité ad hoc pour les effectifs au secondaire.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

13.9 Comité de participation des parents

L. Paquin

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseillère Paquin, membre du Comité de participation des parents.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

14. RAPPORT DE L'ACÉPO

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseiller Séguin. Celui-ci indique qu'il est fortement encouragé de s'inscrire au Symposium annuel qui aura lieu le 28 janvier 2022 en virtuel et à l'AGA qui aura lieu le samedi 29 janvier. Il fait aussi le point sur une lettre d'appui envoyée de la part de l'ACÉPO au sujet de la création d'une université de langue française.

15. AVIS DE MOTION/QUESTIONS À L'ÉTUDE

Néant

16. DÉPÔT DES QUESTIONS DES MEMBRES

Un tour de table permet à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, de recueillir les questions des membres. Aucune question n'est soulevée de la part des membres.

17. SUJETS DIVERS

17.1 Tableau des résolutions adoptées en séance publique

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui passe en revue les 4 résolutions qui figurent au tableau des résolutions non complétées et répond aux questions des membres.

17.2 Effectifs scolaires au 31 décembre 2021

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui fait un survol des données en date du 31 décembre 2021. Il apporte des précisions sur les données comprises dans le tableau afin d'en faciliter la compréhension et répond aux questions des membres.

17.3 Correspondances reçues

Les pièces de correspondance suivantes ont été reçues :

- Lettre de la FNCSF : félicitations au président du Conseil
- Lettre du Centre Jules-Léger : félicitations à conseillère Labrèche
- Lettre de l'ACÉPO : trois lettres de félicitations

18. SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE POUR PASSER À HUIS CLOS

Résolution n° 22-R-015 : 20-01-2022

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : M. Henrie-Cadioux

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 20 janvier 2022 passe à huis clos à 20 h 10.

ADOPTÉE

19. ADOPTION EN OUVERT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES À HUIS CLOS LE 20 JANVIER 2022

Résolution n° 22-R-016 : 20-01-2022

Proposée par : M. Séguin

Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil ratifie le protocole d'entente provinciale des directions et des directions adjointes représentées par l'ADFO, telle que présentée.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-017 : 20-01-2022

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : L. Francis

QUE le Conseil amende les signataires autorisés avec la Banque Scotia comme suit :

- ***Denis Labelle, président du Conseil***
- ***Michel Séguin, 1^{er} vice-président du Conseil***
- ***Yves Laliberté, secrétaire-trésorier et directeur de l'éducation***

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-018 : 20-01-2022

Proposée par : L. Paquin

Appuyée par : J. Labrèche

QUE le Conseil abolisse l'offre du IB dans ses écoles dès septembre 2022.

ADOPTÉE

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° 22-R-019 : 20-01-2022

Proposée par : N. Arcand

Appuyée par : L. Francis

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 20 janvier 2022 soit levée à 21 h 32.

ADOPTÉE

Yves Laliberté
Directeur de l'éducation et trésorier

Denis Labelle, DHA
Président du Conseil

Lynn Lauzon
Adjointe administrative et procès-verbaliste